

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE LA DIRECTION

Responsabilité de la direction en matière d'information financière

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Corporation Financière Mackenzie, le gestionnaire du Portefeuille d'actions Symétrie (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de l'intégrité, de l'objectivité et de la fiabilité des données présentées. Cette responsabilité comprend le choix de principes comptables appropriés et la formulation de jugements et d'estimations conformes aux normes IFRS de comptabilité. Le gestionnaire est également responsable de l'établissement de contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la pertinence et à la fiabilité de l'information financière présentée.

Le conseil d'administration (le « conseil ») de Corporation Financière Mackenzie est responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers ainsi que de la surveillance de la façon dont le gestionnaire s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière. Le conseil rencontre aussi régulièrement le gestionnaire, les auditeurs internes et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes à l'égard du processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions de présentation de l'information financière.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. est l'auditeur externe du Fonds. Il est nommé par le conseil. L'auditeur externe a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de lui permettre d'exprimer une opinion sur les états financiers à l'intention des porteurs de titres. Son rapport est présenté ci-dessous.

Au nom de Corporation Financière Mackenzie,
gestionnaire du Fonds

Le président et chef de la direction,



Luke Gould

Le chef des finances, Fonds,



Terry Rountes

Le 4 juin 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de titres du Portefeuille d'actions Symétrie (le « Fonds »),

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023;
- les états du résultat global pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les états de l'évolution de la situation financière pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des méthodes comptables significatives; (ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, comme il est indiqué à la note 1, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



MACKENZIE
Placements

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

– des informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport de l'auditeur. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport de l'auditeur.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Toronto, Canada
Le 4 juin 2024

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 31 mars (en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024 \$	2023 \$	Actif net attribuable aux porteurs de titres (note 3)				
			par titre		par série		
			2024	2023	2024	2023	
ACTIF							
Actifs courants							
Placements à la juste valeur	267 589	230 445	Série A	15,89	13,41	48 058	46 256
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 858	2 988	Série AR	19,27	16,27	46 369	37 292
Sommes à recevoir pour placements vendus	–	5	Série B	16,91	14,28	5 898	5 786
Sommes à recevoir pour titres émis	150	46	Série C	16,95	14,32	3 707	3 636
Sommes à recevoir du gestionnaire	–	1	Série D	14,33	11,96	2 501	1 548
Marge sur instruments dérivés	1 166	1 283	Série F	18,15	15,11	19 872	17 888
Actifs dérivés	464	1 069	Série F5	10,85	9,47	188	100
Impôt à recouvrer	130	130	Série F8	11,64	10,47	5	3
Total de l'actif	274 357	235 967	Série FB	12,23	10,21	761	511
			Série FB5	11,86	10,36	2	2
			Série FR	13,57	11,33	7 494	1
			Série G	22,13	18,57	346	292
			Série I	16,88	14,15	90	75
			Série O	20,20	16,64	9 006	8 262
			Série PW	14,49	12,19	83 725	78 483
			Série PWFB	11,27	9,38	676	650
			Série PWFB5	11,73	10,24	12	1
			Série PWR	11,78	9,91	9 754	5 418
			Série PWT5	11,37	10,03	17	47
			Série PWT8	8,57	7,79	311	289
			Série PWX	14,16	11,66	6 132	5 343
			Série PWX8	9,15	8,14	2	2
			Série S	19,98	16,47	16 593	12 656
			Série T5	9,78	8,67	14	23
			Série T8	6,65	6,06	71	60
			Série W	19,78	16,34	1 441	1 648
			Série LB	17,23	14,56	2 835	2 314
			Série LF	12,29	10,23	1 576	1 223
			Série LF5	14,03	12,25	261	219
			Série LM	13,10	11,61	43	36
			Série LW	10,95	9,23	4 764	4 515
			Série LW5	11,60	10,25	282	250
			Série LX	11,09	9,83	186	238
						272 992	235 067

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	2024 \$	2023 \$	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation (note 3)			
			par titre		par série	
			2024	2023	2024	2023
Revenus						
Dividendes	1 289	1 097				
Revenus d'intérêts aux fins de distribution	3 626	3 309				
Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets						
Profit (perte) net(te) réalisé(e)	3 671	(10 933)				
Profit (perte) net(te) latente(e)	40 208	(150)				
Total des revenus (pertes)	48 794	(6 677)				
Charges (note 6)						
Frais de gestion	4 194	3 956				
Rabais sur les frais de gestion	(3)	(4)				
Frais d'administration	483	444				
Intérêts débiteurs	2	2				
Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille	8	11				
Frais du comité d'examen indépendant	1	1				
Autre	2	2				
Charges avant les montants absorbés par le gestionnaire	4 687	4 412				
Charges absorbées par le gestionnaire	–	–				
Charges nettes	4 687	4 412				
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, avant impôt	44 107	(11 089)				
Charge (économie) d'impôt étranger retenu à la source	–	32				
Charge d'impôt étranger sur le résultat (recouvrée)	–	–				
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	44 107	(11 121)				
Série A	2,41	(0,74)	7 832	(2 615)		
Série AR	3,04	(0,72)	7 113	(1 562)		
Série B	2,57	(0,86)	969	(366)		
Série C	2,55	(0,89)	599	(235)		
Série D	2,27	(0,12)	367	(14)		
Série F	2,98	(0,52)	3 342	(625)		
Série F5	2,20	(0,04)	27	–		
Série F8	2,18	0,02	1	–		
Série FB	2,14	(0,13)	120	(6)		
Série FB5	2,68	(0,41)	1	–		
Série FR	2,68	1,33	1 102	–		
Série G	3,57	(0,79)	56	(13)		
Série I	2,73	(0,61)	15	(3)		
Série O	3,51	(0,66)	1 686	(333)		
Série PW	2,24	(0,63)	13 586	(4 303)		
Série PWFB	1,76	(0,26)	117	(18)		
Série PWFB5	3,52	(0,38)	1	–		
Série PWR	2,05	(0,19)	1 327	(84)		
Série PWT5	1,22	(2,56)	7	(18)		
Série PWT8	1,39	(0,45)	50	(16)		
Série PWX	2,46	(0,53)	1 098	(253)		
Série PWX8	1,59	(0,22)	–	–		
Série S	3,59	(0,22)	2 816	(155)		
Série T5	1,22	(0,42)	3	(1)		
Série T8	1,08	(0,19)	11	(2)		
Série W	3,14	(0,61)	289	(64)		
Série LB	2,67	(0,80)	431	(139)		
Série LF	2,08	(0,26)	252	(29)		
Série LF5	2,40	(0,46)	43	(8)		
Série LM	2,08	(0,62)	7	(2)		
Série LW	1,64	(0,39)	760	(199)		
Série LW5	1,86	(0,69)	46	(43)		
Série LX	1,72	(0,61)	33	(15)		
			44 107	(11 121)		

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Total		Série A		Série AR		Série B		Série C	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	235 067	249 982	46 256	51 646	37 292	35 378	5 786	7 311	3 636	4 610
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	44 107	(11 121)	7 832	(2 615)	7 113	(1 562)	969	(366)	599	(235)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(71)	(109)	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	(3)	(4)	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(74)	(113)	–	–	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	39 991	33 656	7 674	7 676	6 836	7 353	–	1	–	–
Réinvestissement des distributions	48	68	–	–	–	–	–	–	–	–
Paievements au rachat de titres	(46 147)	(37 405)	(13 704)	(10 451)	(4 872)	(3 877)	(857)	(1 160)	(528)	(739)
Total des opérations sur les titres	(6 108)	(3 681)	(6 030)	(2 775)	1 964	3 476	(857)	(1 159)	(528)	(739)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	37 925	(14 915)	1 802	(5 390)	9 077	1 914	112	(1 525)	71	(974)
À la clôture	272 992	235 067	48 058	46 256	46 369	37 292	5 898	5 786	3 707	3 636
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :										
Titres en circulation, à l'ouverture			3 448	3 664	2 292	2 070	405	487	254	306
Émis			540	595	394	471	–	–	–	–
Réinvestissement des distributions			–	–	–	–	–	–	–	–
Rachetés			(963)	(811)	(280)	(249)	(56)	(82)	(35)	(52)
Titres en circulation, à la clôture			3 025	3 448	2 406	2 292	349	405	219	254

	Série D		Série F		Série F5		Série F8		Série FB	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	1 548	147	17 888	18 084	100	25	3	1	511	414
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	367	(14)	3 342	(625)	27	–	1	–	120	(6)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	(6)	(5)	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	–	–	–	–	(6)	(5)	–	–	–	–
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	1 153	1 509	2 078	2 203	67	83	1	2	186	200
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	4	3	–	–	–	–
Paievements au rachat de titres	(567)	(94)	(3 436)	(1 774)	(4)	(6)	–	–	(56)	(97)
Total des opérations sur les titres	586	1 415	(1 358)	429	67	80	1	2	130	103
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	953	1 401	1 984	(196)	88	75	2	2	250	97
À la clôture	2 501	1 548	19 872	17 888	188	100	5	3	761	511
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :										
Titres en circulation, à l'ouverture			129	12	1 184	1 156	11	2	50	39
Émis			92	125	125	152	6	8	17	21
Réinvestissement des distributions			–	–	–	–	–	–	–	–
Rachetés			(46)	(8)	(214)	(124)	–	(1)	(5)	(10)
Titres en circulation, à la clôture			175	129	1 095	1 184	17	11	62	50

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série FB5		Série FR		Série G		Série I		Série O	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	2	2	1	–	292	296	75	78	8 262	9 683
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	1	–	1 102	–	56	(13)	15	(3)	1 686	(333)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	9	–	6 444	1	6	9	–	–	192	767
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Paiements au rachat de titres	(10)	–	(53)	–	(8)	–	–	–	(1 134)	(1 855)
Total des opérations sur les titres	(1)	–	6 391	1	(2)	9	–	–	(942)	(1 088)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	–	–	7 493	1	54	(4)	15	(3)	744	(1 421)
À la clôture	2	2	7 494	1	346	292	90	75	9 006	8 262
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres									
Titres en circulation, à l'ouverture	–	–	–	–	16	15	5	5	497	568
Émis	1	–	556	–	–	–	–	–	11	47
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–
Rachetés	(1)	–	(4)	–	–	–	–	–	(62)	(118)
Titres en circulation, à la clôture	–	–	552	–	16	16	5	5	446	497

	Série PW		Série PWFB		Série PWFB5		Série PWR		Série PWT5	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	78 483	88 549	650	608	1	1	5 418	3 625	47	145
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	13 586	(4 303)	117	(18)	1	–	1 327	(84)	7	(18)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–	–	–	(3)	(4)
Rabais sur les frais de gestion	(3)	(4)	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(3)	(4)	–	–	–	–	–	–	(3)	(4)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	7 049	6 176	74	65	10	–	3 414	1 958	33	8
Réinvestissement des distributions	2	4	–	–	–	–	–	–	1	1
Paiements au rachat de titres	(15 392)	(11 939)	(165)	(5)	–	–	(405)	(81)	(68)	(85)
Total des opérations sur les titres	(8 341)	(5 759)	(91)	60	10	–	3 009	1 877	(34)	(76)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	5 242	(10 066)	26	42	11	–	4 336	1 793	(30)	(98)
À la clôture	83 725	78 483	676	650	12	1	9 754	5 418	17	47
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	6 437	6 935	69	63	–	–	546	349	5	13
Émis	536	527	8	7	1	–	321	206	3	1
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Rachetés	(1 195)	(1 025)	(17)	(1)	–	–	(39)	(9)	(7)	(9)
Titres en circulation, à la clôture	5 778	6 437	60	69	1	–	828	546	1	5

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série PWT8		Série PWX		Série PWX3		Série S		Série T5	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	289	336	5 343	6 271	2	2	12 656	10 882	23	23
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	50	(16)	1 098	(253)	–	–	2 816	(155)	3	(1)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(22)	(28)	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(22)	(28)	–	–	–	–	–	–	(1)	(1)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	–	–	83	241	–	–	3 157	2 908	3	4
Réinvestissement des distributions	4	4	–	–	–	–	–	–	1	–
Paiements au rachat de titres	(10)	(7)	(392)	(916)	–	–	(2 036)	(979)	(15)	(2)
Total des opérations sur les titres	(6)	(3)	(309)	(675)	–	–	1 121	1 929	(11)	2
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	22	(47)	789	(928)	–	–	3 937	1 774	(9)	–
À la clôture	311	289	6 132	5 343	2	2	16 593	12 656	14	23
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	37	37	458	525	–	–	769	645	3	2
Émis	–	–	6	21	–	–	178	187	–	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1
Rachetés	(1)	–	(31)	(88)	–	–	(117)	(63)	(2)	–
Titres en circulation, à la clôture	36	37	433	458	–	–	830	769	1	3

	Série T8		Série W		Série LB		Série LF		Série LF5	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES										
À l'ouverture	60	49	1 648	1 861	2 314	2 779	1 223	1 177	219	229
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	11	(2)	289	(64)	431	(139)	252	(29)	43	(8)
Distributions aux porteurs de titres :										
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(5)	(5)	–	–	–	–	–	–	(11)	(12)
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(5)	(5)	–	–	–	–	–	–	(11)	(12)
Opérations sur les titres :										
Produit de l'émission de titres	3	17	–	–	655	970	168	122	–	–
Réinvestissement des distributions	2	1	–	–	–	–	–	–	11	12
Paiements au rachat de titres	–	–	(496)	(149)	(565)	(1 296)	(67)	(47)	(1)	(2)
Total des opérations sur les titres	5	18	(496)	(149)	90	(326)	101	75	10	10
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	11	11	(207)	(213)	521	(465)	353	46	42	(10)
À la clôture	71	60	1 441	1 648	2 835	2 314	1 576	1 223	261	219
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	10	7	101	111	159	181	120	111	18	17
Émis	1	3	–	–	42	70	14	14	–	–
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Rachetés	–	–	(28)	(10)	(36)	(92)	(6)	(5)	–	–
Titres en circulation, à la clôture	11	10	73	101	165	159	128	120	19	18

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE (suite)

Pour les périodes closes les 31 mars
(en milliers de \$, sauf les montants par titre)

	Série LM		Série LW		Série LW5		Série LX	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE TITRES								
À l'ouverture	36	38	4 515	4 745	250	726	238	261
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités d'exploitation	7	(2)	760	(199)	46	(43)	33	(15)
Distributions aux porteurs de titres :								
Revenu de placement	–	–	–	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	(2)	(2)	–	–	(12)	(38)	(9)	(14)
Rabais sur les frais de gestion	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des distributions aux porteurs de titres	(2)	(2)	–	–	(12)	(38)	(9)	(14)
Opérations sur les titres :								
Produit de l'émission de titres	–	–	696	1 172	–	155	–	56
Réinvestissement des distributions	2	2	–	–	12	27	9	14
Paievements au rachat de titres	–	–	(1 207)	(1 203)	(14)	(577)	(85)	(64)
Total des opérations sur les titres	2	2	(511)	(31)	(2)	(395)	(76)	6
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres	7	(2)	249	(230)	32	(476)	(52)	(23)
À la clôture	43	36	4 764	4 515	282	250	186	238
Augmentation (diminution) des titres du Fonds (en milliers) (note 7) :	Titres		Titres		Titres		Titres	
Titres en circulation, à l'ouverture	3	3	489	491	24	64	24	24
Émis	–	–	68	132	–	15	–	6
Réinvestissement des distributions	–	–	–	–	1	3	1	1
Rachetés	–	–	(122)	(134)	(1)	(58)	(8)	(7)
Titres en circulation, à la clôture	3	3	435	489	24	24	17	24

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les périodes closes les 31 mars (en milliers de \$)

	2024	2023
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation	44 107	(11 121)
Ajustements pour :		
Perte (profit) net(te) réalisé(e) sur les placements	(1 589)	6 186
Variation de la perte (du profit) net(te) latent(e) sur les placements	(40 208)	150
Distributions en nature reçues de fonds sous-jacents	(1 977)	(1 256)
Achat de placements	(29 460)	(59 984)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	37 054	63 416
(Augmentation) diminution des sommes à recevoir et autres actifs	118	15
Augmentation (diminution) des sommes à payer et autres passifs	30	(2)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	8 075	(2 596)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de titres	32 863	28 153
Paiements au rachat de titres	(39 033)	(31 907)
Distributions versées, déduction faite des réinvestissements	(26)	(45)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	(6 196)	(3 799)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 879	(6 395)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture	2 988	9 374
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(9)	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	4 858	2 988
Trésorerie	1 248	2 234
Équivalents de trésorerie	3 610	754
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture	4 858	2 988
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes reçus	1 289	1 097
Impôts étrangers payés	–	32
Intérêts reçus	3 626	3 309
Intérêts versés	2	2

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES PLACEMENTS

au 31 mars 2024

	Pays	Secteur	Valeur nominale/ Nbre d'actions/ de parts	Coût moyen (en milliers de \$)	Juste valeur (en milliers de \$)
ACTIONS					
ECI Exploration and Mining Inc., bons de souscription	Canada	Matériaux	12 155	–	–
ECI Exploration and Mining Inc.	Canada	Matériaux	24 310	1	1
Highland Therapeutics Inc.	Canada	Soins de santé	11 300	–	–
North Sound Pharmaceuticals Inc.	Canada	Soins de santé	11 300	16	18
Total des actions				17	19
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT					
¹ Mandat d'actions canadiennes Mack, série R	Canada	Fonds communs de placement	961 908	14 525	15 003
¹ Mandat élargi d'actions Mack, série R	Canada	Fonds communs de placement	4 806 039	59 561	68 956
¹ Mandat d'actions EAEO Mack, série R	Canada	Fonds communs de placement	845 761	11 181	12 308
¹ Mandat d'actions américaines Mack, série R	Canada	Fonds communs de placement	5 548 255	84 643	102 477
¹ Fonds de perception de primes de risque diversifiées Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	560 253	6 521	7 602
¹ Fonds de grandes capitalisations des marchés émergents Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	247 013	2 955	2 875
¹ Fonds de petites capitalisations des marchés émergents Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	108 174	1 320	1 277
¹ Fonds de primes de risque améliorées sur actions Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	692 853	8 563	10 009
¹ Fonds de primes de risque améliorées sur titres à revenu fixe Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	923 752	8 095	5 472
¹ Fonds mondial de dividendes Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	889 025	15 122	17 902
¹ Fonds global macro Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	275 374	2 827	2 894
¹ Fonds international de dividendes Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	238 494	3 704	3 701
¹ Fonds quantitatif international de grandes capitalisations Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	927 028	11 056	10 546
¹ Fonds quantitatif américain de grandes capitalisations Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	192 717	2 617	3 295
¹ Fonds quantitatif américain de petites capitalisations Mackenzie, série R	Canada	Fonds communs de placement	236 198	3 173	3 253
Total des fonds communs de placement				235 863	267 570
Coûts de transaction				–	–
Total des placements				235 880	267 589
Instruments dérivés (se reporter au tableau des instruments dérivés)					(613)
² Trésorerie et équivalents de trésorerie					4 858
Autres éléments d'actif moins le passif					1 158
Actif net attribuable aux porteurs de titres					272 992

¹ Ce fonds est géré par Mackenzie.

² Comprend 773 \$ détenus dans le Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie, série R, un fonds géré par Mackenzie.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

APERÇU DU PORTEFEUILLE

31 MARS 2024

RÉPARTITION EFFECTIVE DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	106,9
<i>Actions</i>	90,7
<i>Contrats à terme standardisés sur actions (acheteur)</i>	16,2
<i>Contrats à terme standardisés sur actions (vendeur)</i>	–
Obligations	7,6
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	6,9
<i>Obligations</i>	0,7
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)</i>	–
Marchandises	0,2
<i>Contrats à terme standardisés sur marchandises (acheteur)</i>	0,2
<i>Contrats à terme standardisés sur marchandises (vendeur)</i>	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	(3,7)
Autres éléments d'actif (de passif)	(11,0)

RÉPARTITION RÉGIONALE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	77,0
Canada	10,5
Autre	6,8
Royaume-Uni	4,4
France	2,6
Japon	2,6
Allemagne	2,4
Pays-Bas	1,6
Suisse	1,5
Australie	1,5
Irlande	1,3
Chine	0,9
Danemark	0,8
Suède	0,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	(3,7)
Autres éléments d'actif (de passif)	(11,0)

RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Technologie de l'information	21,0
Contrats à terme standardisés sur actions	16,2
Services financiers	14,9
Produits industriels	10,8
Soins de santé	10,5
Consommation discrétionnaire	9,7
Obligations d'État étrangères	6,5
Services de communication	5,9
Consommation de base	5,7
Énergie	4,8
Matériaux	3,9
Biens immobiliers	2,1
Services publics	1,8
Autre	0,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	(3,7)
Autres éléments d'actif (de passif)	(11,0)

31 MARS 2023

RÉPARTITION EFFECTIVE DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Actions	104,1
<i>Actions</i>	90,0
<i>Contrats à terme standardisés sur actions (acheteur)</i>	14,1
<i>Contrats à terme standardisés sur actions (vendeur)</i>	–
Obligations	4,3
<i>Obligations</i>	1,2
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)</i>	3,1
<i>Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)</i>	–
Fonds communs de placement	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	(3,6)
Trésorerie et placements à court terme	(4,9)

RÉPARTITION RÉGIONALE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
États-Unis	70,3
Canada	9,5
Autre	8,4
Royaume-Uni	4,1
Japon	2,9
France	2,9
Allemagne	2,1
Chine	1,6
Pays-Bas	1,6
Suisse	1,5
Australie	1,4
Suède	0,9
Danemark	0,7
Taiwan	0,6
Autres éléments d'actif (de passif)	(3,6)
Trésorerie et placements à court terme	(4,9)

RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Technologie de l'information	17,4
Services financiers	14,7
Autre	14,7
Soins de santé	11,3
Produits industriels	10,8
Consommation discrétionnaire	9,3
Consommation de base	7,1
Services de communication	5,4
Énergie	4,8
Matériaux	4,5
Obligations d'État étrangères	3,1
Biens immobiliers	2,3
Services publics	2,2
Obligations de sociétés	0,8
Fonds communs de placement	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	(3,6)
Trésorerie et placements à court terme	(4,9)

* Une portion de la répartition effective de la trésorerie du Fonds est investie dans des titres de série R d'un fonds du marché monétaire géré par Mackenzie. La répartition effective présente l'exposition du Fonds par portefeuille, région ou secteur calculée en combinant les placements directs et indirects du Fonds.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

TABLEAU DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

au 31 mars 2024

Tableau des contrats à terme standardisés

Type de contrat	Nombre de contrats	Date d'échéance	Prix moyen des contrats (\$)	Montant notionnel* (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
Contrats à terme standardisés sur obligations du Trésor américain à 10 ans, juin 2024	(14)	18 juin 2024	110,79 USD	(2 101)	–	(2)
Contrats à terme standardisés sur l'indice S&P/TSX 60, juin 2024	(3)	20 juin 2024	1 318,39 CAD	(805)	–	(14)
Contrats à terme standardisés sur l'indice CME E-Mini Standard & Poor's 500, juin 2024	45	21 juin 2024	5 192,40 USD	16 176	353	–
Contrats à terme standardisés sur l'indice Euro STOXX 50, juin 2024	(12)	21 juin 2024	4 884,50 EUR	(885)	–	(29)
Contrats à terme standardisés sur l'indice MSCI EAEO, juin 2024	(24)	21 juin 2024	2 328,50 USD	(3 831)	–	(46)
Contrats à terme standardisés sur l'indice MSCI Marchés émergents, juin 2024	(71)	21 juin 2024	1 047,30 USD	(5 043)	–	(8)
Total des contrats à terme standardisés				3 511	353	(99)

* Le montant notionnel représente l'exposition aux instruments sous-jacents au 31 mars 2024.

Tableau des contrats de change à terme de gré à gré

Note de crédit de la contrepartie	Devise à recevoir (en milliers de \$)	Devise à remettre (en milliers de \$)	Date de règlement	Coût du contrat (en milliers de \$)	Juste valeur actuelle (en milliers de \$)	Profits latents (en milliers de \$)	Pertes latentes (en milliers de \$)
A	3 086 USD	(4 135) CAD	7 mai 2024	4 136	4 180	44	–
AA	2 670 CAD	(1 993) USD	7 mai 2024	(2 671)	(2 699)	–	(28)
AA	3 308 USD	(4 432) CAD	7 mai 2024	4 433	4 480	47	–
AA	129 CAD	(95) USD	7 mai 2024	(129)	(129)	–	–
AA	129 CAD	(95) USD	7 mai 2024	(129)	(129)	–	–
AA	258 CAD	(191) USD	7 mai 2024	(258)	(259)	–	(1)
A	389 CAD	(286) USD	7 mai 2024	(389)	(388)	1	–
A	674 CHF	(790) USD	7 mai 2024	1 070	1 017	–	(53)
A	55 CHF	(63) USD	7 mai 2024	85	83	–	(2)
A	224 CHF	(253) USD	7 mai 2024	343	337	–	(6)
A	1 750 USD	(1 610) EUR	7 mai 2024	(2 370)	(2 356)	14	–
A	5 455 EUR	(5 929) USD	7 mai 2024	8 030	7 981	–	(49)
AA	1 595 EUR	(1 734) USD	7 mai 2024	2 348	2 334	–	(14)
A	7 USD	(7) EUR	7 mai 2024	(10)	(10)	–	–
A	455 EUR	(495) USD	7 mai 2024	671	666	–	(5)
A	719 GBP	(912) USD	7 mai 2024	1 235	1 229	–	(6)
AA	1 398 GBP	(1 774) USD	7 mai 2024	2 402	2 389	–	(13)
A	96 GBP	(121) USD	7 mai 2024	164	164	–	–
AA	537 USD	(422) GBP	7 mai 2024	(727)	(722)	5	–
A	379 254 JPY	(2 629) USD	7 mai 2024	3 560	3 412	–	(148)
A	517 235 JPY	(3 586) USD	7 mai 2024	4 856	4 654	–	(202)
A	579 391 JPY	(4 016) USD	7 mai 2024	5 439	5 212	–	(227)
AA	561 153 JPY	(3 890) USD	7 mai 2024	5 268	5 049	–	(219)
AA	36 773 JPY	(248) USD	7 mai 2024	336	331	–	(5)
Total des contrats de change à terme de gré à gré						111	(978)

Total des actifs dérivés

464

Total des passifs dérivés

(1 077)

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

1. Périodes comptables et renseignements généraux

L'information fournie dans les présents états financiers et dans les notes annexes se rapporte aux périodes closes les 31 mars 2024 et 2023, ou est présentée à ces dates, selon le cas. Pour l'exercice au cours duquel un fonds ou une série est établi(e) ou rétabli(e), l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement ou de rétablissement. Lorsqu'une série d'un fonds a été dissoute au cours de l'une ou l'autre des périodes, l'information concernant la série est fournie jusqu'à la fermeture des bureaux à la date de dissolution. Se reporter à la note 10 pour la date de constitution du Fonds et la date d'établissement de chacune des séries.

Le Fonds a été constitué en fiducie de fonds commun de placement à capital variable en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie qui a été modifiée et mise à jour de temps à autre. Le siège social du Fonds est situé au 180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) Canada. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts (désignées en tant que « titre » ou « titres ») de séries multiples. Les séries du Fonds sont offertes à la vente aux termes d'un prospectus simplifié ou aux termes d'options de placement avec dispense de prospectus.

Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») est le gestionnaire du Fonds et appartient à cent pour cent à Société financière IGM Inc., filiale de Power Corporation du Canada. Gestion de placements Canada Vie limitée (« GPCV ») appartient à cent pour cent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »), filiale de Power Corporation du Canada. Les placements du Fonds dans des sociétés du groupe de sociétés Power sont identifiés dans le tableau des placements.

2. Base d'établissement et mode de présentation

Les présents états financiers annuels audités (les « états financiers ») ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité (les « IFRS »). La note 3 présente un résumé des méthodes comptables significatives du Fonds en vertu des IFRS.

Sauf indication contraire, tous les montants présentés dans ces états financiers sont en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, et sont arrondis au millier près. Les états financiers ont été établis sur la base de la continuité d'exploitation au moyen de la méthode du coût historique, sauf dans le cas des instruments financiers qui ont été évalués à la juste valeur.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le conseil d'administration de Corporation Financière Mackenzie le 4 juin 2024.

3. Méthodes comptables significatives

Le Fonds a adopté les modifications à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 de l'exposé-sondage Informations à fournir sur les méthodes comptables le 1^{er} avril 2023. Même si les modifications n'ont pas entraîné de changements aux méthodes comptables comme telles, elles ont eu une incidence sur les informations sur les méthodes comptables présentées dans les états financiers. Les modifications font en sorte que l'entité est tenue de fournir des informations sur ses méthodes comptables « significatives » plutôt que des informations sur ses « principales » méthodes comptables. Les modifications fournissent aussi des indications sur la façon d'appliquer le concept d'importance relative aux informations à fournir sur les méthodes comptables. Le gestionnaire a passé en revue les méthodes comptables et a mis à jour les informations présentées dans certains cas conformément aux modifications.

a) Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs financiers et des passifs financiers tels que des titres de créance, des titres de capitaux propres, des fonds de placement et des dérivés. Le Fonds classe et évalue ses instruments financiers conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »). Tous les instruments financiers sont comptabilisés dans l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés aux instruments est échu ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ceux-ci. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation est acquittée, est annulée ou expire. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les instruments financiers sont par la suite évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

Le coût des placements est calculé en fonction d'un coût moyen pondéré.

Les profits et les pertes réalisé(e)s et latent(e)s sur les placements sont calculé(e)s en fonction du coût moyen pondéré des placements, mais excluent les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille, qui sont présentés de manière distincte dans l'état du résultat global au poste Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille.

Les profits et les pertes découlant de la variation de la juste valeur des placements sont pris en compte dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Le Fonds comptabilise ses placements dans des fonds de placement à capital variable non cotés, des fonds privés (« Fonds sous-jacents ») et des fonds négociés en bourse (« FNB »), le cas échéant, à la juste valeur par le biais du résultat net. Pour les fonds privés, le gestionnaire aura recours aux évaluations fournies par les gestionnaires des fonds privés, ce qui représente la quote-part du Fonds de l'actif net de ces fonds privés. Les placements du Fonds dans des Fonds sous-jacents et des FNB, le cas échéant, sont présentés dans le tableau des placements à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale du Fonds en lien avec ces placements.

Les titres rachetables du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles différentes et confèrent aux porteurs de titres le droit de faire racheter leur participation dans le Fonds contre un montant de trésorerie égal à leur part proportionnelle de la valeur liquidative du Fonds, faisant en sorte qu'ils respectent le critère de classification à titre de passifs financiers, conformément à l'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*. L'obligation du Fonds à l'égard de l'actif net attribuable aux porteurs de titres est présentée au prix de rachat.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

a) Instruments financiers (suite)

L'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*, exige la présentation d'information relative aux changements dans les passifs et les actifs, comme les titres du Fonds, découlant d'activités de financement. Les changements relatifs aux titres du Fonds, y compris les changements découlant des flux de trésorerie et les changements sans effet de trésorerie, sont inclus à l'état de l'évolution de la situation financière. Tout changement relatif aux titres non réglé en espèces à la fin de la période est présenté à titre de Sommes à recevoir pour titres émis ou de Sommes à payer pour titres rachetés à l'état de la situation financière. Ces sommes à recevoir et à payer sont normalement réglées peu après la fin de la période.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou qui serait payé au transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les placements dans des titres cotés à une Bourse des valeurs mobilières ou négociés sur un marché hors cote sont évalués selon le dernier cours de marché ou le cours de clôture enregistré par la Bourse sur laquelle le titre se négocie principalement, le cours se situant à l'intérieur d'un écart acheteur-vendeur pour le placement. Dans certaines circonstances, lorsque le cours ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, Mackenzie détermine le point le plus représentatif de la juste valeur dans cet écart en fonction de faits et de circonstances spécifiques. Les titres de fonds communs d'un fonds sous-jacent sont évalués un jour ouvrable au cours calculé par le gestionnaire de ce fonds sous-jacent, conformément à ses actes constitutifs. Les titres non cotés ou non négociés à une Bourse et les titres dont le cours de la dernière vente ou de clôture n'est pas disponible ou les titres pour lesquels les cours boursiers, de l'avis de Mackenzie, sont inexacts ou incertains, ou ne reflètent pas tous les renseignements significatifs disponibles, sont évalués à leur juste valeur, laquelle sera déterminée par Mackenzie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et acceptées par le secteur, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur d'un titre déterminée à l'aide de modèles d'évaluation exige l'utilisation de facteurs et d'hypothèses fondés sur les données observables sur le marché, notamment la volatilité et les autres taux ou prix applicables. Dans des cas limités, la juste valeur d'un titre peut être déterminée grâce à des techniques d'évaluation qui ne sont pas appuyées par des données observables sur le marché.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui incluent les dépôts de trésorerie auprès d'institutions financières et les placements à court terme qui sont facilement convertibles en trésorerie, sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur et sont utilisés par le Fonds dans la gestion de ses engagements à court terme. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur nature très liquide et de leur échéance à court terme. Les découverts bancaires sont présentés dans les passifs courants à titre de dette bancaire dans l'état de la situation financière.

Le Fonds peut avoir recours à des instruments dérivés (comme les options souscrites, les contrats à terme standardisés ou de gré à gré, les swaps ou les instruments dérivés sur mesure) en guise de couverture contre les pertes occasionnées par des fluctuations des cours des titres, des taux d'intérêt ou des taux de change.

Le Fonds peut également avoir recours à des instruments dérivés à des fins autres que de couverture afin d'effectuer indirectement des placements dans des titres ou des marchés financiers, de s'exposer à d'autres devises, de chercher à générer des revenus supplémentaires ou à toute autre fin considérée comme appropriée par le ou les portefeuillistes du Fonds, pourvu que cela soit compatible avec les objectifs de placement du Fonds. Les instruments dérivés doivent être utilisés conformément à la législation canadienne sur les organismes de placement collectif, sous réserve des dispenses accordées au Fonds par les organismes de réglementation, le cas échéant.

L'évaluation des instruments dérivés est effectuée quotidiennement, au moyen des sources usuelles d'information provenant des Bourses pour les instruments dérivés cotés en Bourse et des demandes précises auprès des courtiers relativement aux instruments dérivés hors cote.

La valeur des contrats à terme de gré à gré représente le profit ou la perte qui serait réalisé(e) si, à la date d'évaluation, les positions détenues étaient dénouées. La variation de la valeur des contrats à terme de gré à gré est incluse dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) latent(e).

La fluctuation quotidienne de la valeur des contrats à terme standardisés ou des swaps, de même que les règlements au comptant effectués tous les jours par le Fonds, le cas échéant, représentent la variation des profits ou des pertes latent(e)s, mieux établi(e)s au prix de règlement. Ces profits ou pertes latent(e)s sont inscrit(e)s et comptabilisé(e)s de cette manière jusqu'à ce que le Fonds dénoue le contrat ou que le contrat arrive à échéance. La marge versée ou reçue au titre des contrats à terme standardisés ou des swaps figure en tant que créance dans l'état de la situation financière au poste Marge sur instruments dérivés. Toute modification de l'exigence en matière de marge est rajustée quotidiennement.

Les primes payées pour l'achat d'options sont comptabilisées dans l'état de la situation financière au poste Placements à la juste valeur.

Les primes reçues à la souscription d'options sont incluses dans l'état de la situation financière à titre de passif et sont par la suite ajustées quotidiennement à leur juste valeur. Si une option souscrite vient à échéance sans avoir été exercée, la prime reçue est inscrite à titre de profit réalisé. Lorsqu'une option d'achat souscrite est exercée, l'écart entre le produit de la vente plus la valeur de la prime et le coût du titre est inscrit à titre de profit ou de perte réalisé(e). Lorsqu'une option de vente souscrite est exercée, le coût du titre acquis correspond au prix d'exercice de l'option moins la prime reçue.

Se reporter au tableau des instruments dérivés et au tableau des options achetées/vendues, le cas échéant, compris dans le tableau des placements pour la liste des instruments dérivés et des options au 31 mars 2024.

Le Fonds classe la juste valeur de ses actifs et de ses passifs en trois catégories, lesquelles se différencient en fonction de la nature des données, observables ou non, et de la portée de l'estimation requise.

Niveau 1 – Prix non rajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement. Les évaluations de niveau 2 comprennent, par exemple, des prix cotés pour des titres semblables, des prix cotés sur des marchés inactifs et provenant de courtiers en valeurs mobilières reconnus, ainsi que l'application à des prix cotés ailleurs qu'en Amérique du Nord de facteurs obtenus à partir de données observables dans le but d'estimer l'incidence que peuvent avoir les différentes heures de clôture des marchés.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

b) Évaluation de la juste valeur (suite)

Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués en fonction des prix fournis par une entreprise d'évaluation indépendante et reconnue qui établit le prix des titres en se fondant sur les opérations récentes et sur les estimations obtenues des intervenants du marché, en incorporant des données de marché observables et en ayant recours à des pratiques standards sur les marchés. Les placements à court terme classés au niveau 2 sont évalués en fonction du coût amorti, majoré des intérêts courus, ce qui se rapproche de la juste valeur.

Les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé;

Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les données sont considérées comme observables si elles sont élaborées à l'aide de données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réels, qui reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Voir la note 10 pour le classement des justes valeurs du Fonds.

c) Comptabilisation des produits

Les revenus d'intérêts aux fins de distribution correspondent à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les dividendes sont cumulés à compter de la date ex-dividende. Les profits ou les pertes latent(e)s sur les placements, les profits ou pertes réalisé(e)s à la vente de placements, lesquels comprennent les profits ou pertes de change sur ces placements, sont établis selon la méthode du coût moyen pondéré. Les distributions reçues d'un fonds sous-jacent sont comprises dans les revenus d'intérêts ou de dividendes, dans le profit (la perte) réalisé(e) à la vente de placements ou dans le revenu provenant des rabais sur les frais, selon le cas, à la date ex-dividende ou de distribution.

Le revenu, les profits (pertes) réalisé(e)s et les profits (pertes) latent(e)s sont répartis quotidiennement et proportionnellement entre les séries.

d) Commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille

Les commissions et autres coûts d'opérations de portefeuille sont des charges engagées en vue d'acquiescer, d'émettre ou de céder des actifs financiers ou des passifs financiers. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux bourses, aux courtiers et aux autres intermédiaires. Tous les courtages engagés par le Fonds en lien avec les opérations de portefeuille pour les périodes, ainsi que les autres frais d'opérations, sont présentés dans les états du résultat global. Les activités de courtage sont attribuées aux courtiers en fonction du meilleur résultat net pour le Fonds. Sous réserve de ces critères, des commissions peuvent être versées à des sociétés de courtage qui offrent certains services (ou les paient), outre l'exécution des ordres, y compris la recherche, l'analyse et les rapports sur les placements, et les bases de données et les logiciels à l'appui de ces services. Le cas échéant et lorsqu'elle est vérifiable, la valeur de ces services fournis au cours des périodes est présentée à la note 10. La valeur de certains services exclusifs fournis par des courtiers ne peut être estimée raisonnablement.

e) Opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres

Le Fonds est autorisé à effectuer des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, tel qu'il est défini dans le prospectus simplifié du Fonds. Ces opérations s'effectuent par l'échange temporaire de titres contre des biens donnés en garantie comportant l'engagement de rendre les mêmes titres à une date ultérieure.

Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, sous forme d'intérêts sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est présenté à l'état du résultat global et constaté lorsqu'il est gagné. Les opérations de prêts de titres sont gérées par The Bank of New York Mellon (l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit équivaloir à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés.

La note 10 résume les détails relatifs aux titres prêtés et aux biens reçus en garantie à la fin de la période, et présente un rapprochement des revenus de prêt de titres durant la période, le cas échéant. Les biens reçus en garantie se composent de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, d'administrations municipales, de gouvernements provinciaux et d'institutions financières du Canada.

f) Compensation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est comptabilisé dans l'état de la situation financière seulement s'il existe un droit exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal des activités, le Fonds conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes similaires qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de compenser les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrat. La note 10 résume les détails de la compensation, le cas échéant, qui fait l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière si la totalité des droits à compensation était exercée.

Les produits et les charges ne sont pas compensés à l'état du résultat global, à moins qu'une norme comptable présentée de manière spécifique dans les méthodes IFRS adoptées par le Fonds l'exige ou le permette.

g) Devise

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les achats et les ventes de placements en devises ainsi que les dividendes, le revenu d'intérêts et les charges d'intérêts en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment de l'opération.

Les profits (pertes) de change à l'achat ou à la vente de devises sont comptabilisé(e)s dans l'état du résultat global au poste Autres variations de la juste valeur des placements et autres actifs nets – Profit (perte) net(te) réalisé(e).

La juste valeur des placements ainsi que des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur chaque jour ouvrable.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

3. Méthodes comptables significatives (suite)

h) Actif net attribuable aux porteurs de titres, par titre

L'actif net attribuable aux porteurs de titres par titre est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de titres d'une série de titres un jour ouvrable donné par le nombre total de titres de la série en circulation ce jour-là.

i) Valeur liquidative par titre

La valeur liquidative quotidienne d'un fonds de placement peut être calculée sans tenir compte des IFRS conformément aux règlements des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM »). La différence entre la valeur liquidative et l'actif net attribuable aux porteurs de titres (tel qu'il est présenté dans les états financiers), le cas échéant, tient principalement aux différences liées à la juste valeur des placements et des autres actifs financiers et passifs financiers, et est présentée à la note 10.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation, par titre

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation par titre figurant dans l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de titres liée aux activités d'exploitation pour la période, divisée par le nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période.

k) Fusions

Dans le cadre d'une fusion de fonds, le Fonds fait l'acquisition de tous les actifs et prend en charge la totalité du passif du fonds dissous à la juste valeur en échange des titres du Fonds à la date de prise d'effet de la fusion.

l) Modifications comptables futures

Le Fonds a déterminé qu'aucune incidence significative sur ses états financiers ne découle des IFRS publiées mais non encore en vigueur.

4. Estimations et jugements comptables critiques

L'établissement de ces états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses ayant principalement une incidence sur l'évaluation des placements. Les estimations et les hypothèses sont révisées de façon continue. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Voici les estimations et les jugements comptables les plus importants utilisés pour établir les états financiers :

Utilisation d'estimations

Juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont évalués au moyen de techniques d'évaluation fondées sur des données observables, dans la mesure du possible. Diverses techniques d'évaluation sont utilisées, selon un certain nombre de facteurs, notamment la comparaison avec des instruments similaires pour lesquels des cours du marché observables existent et l'examen de transactions récentes réalisées dans des conditions de concurrence normale. Les données d'entrée et les hypothèses clés utilisées sont propres à chaque société et peuvent comprendre les taux d'actualisation estimés et la volatilité prévue des prix. Des changements de données d'entrée clés peuvent entraîner une variation de la juste valeur présentée pour ces instruments financiers détenus par le Fonds.

Utilisation de jugements

Classement et évaluation des placements

Lors du classement et de l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds, Mackenzie doit exercer des jugements importants afin de déterminer le classement le plus approprié selon l'IFRS 9. Mackenzie a évalué le modèle économique du Fonds, sa façon de gérer l'ensemble des instruments financiers ainsi que sa performance globale sur la base de la juste valeur, et elle a conclu que la comptabilisation à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9 constitue la méthode d'évaluation et de présentation la plus appropriée pour les instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, étant considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des opérations, événements et conditions sous-jacents du Fonds, compte tenu de la manière dont les titres sont émis et rachetés et dont le rendement et la performance du Fonds sont évalués.

Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Afin de déterminer si un Fonds sous-jacent ou un FNB dans lequel le Fonds investit, mais qu'il ne consolide pas, respecte la définition d'une entité structurée, Mackenzie doit exercer des jugements importants visant à établir si ces fonds sous-jacents possèdent les caractéristiques typiques d'une entité structurée. Ces Fonds sous-jacents respectent la définition d'une entité structurée, car :

I. les droits de vote dans les Fonds sous-jacents ne sont pas des facteurs dominants pour décider qui les contrôle;

II. les activités des Fonds sous-jacents sont assujetties à des restrictions aux termes de leurs documents de placement;

III. les Fonds sous-jacents ont des objectifs de placement précis et bien définis visant à offrir des occasions de placement aux investisseurs tout en leur transférant les risques et avantages connexes.

Par conséquent, de tels placements sont comptabilisés à la JVRN. La note 10 résume les détails des participations du Fonds dans ces Fonds sous-jacents, le cas échéant.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

5. Impôts sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Par conséquent, il est assujéti à l'impôt pour ce qui est de ses bénéficiaires, y compris le montant net des gains en capital réalisés pour l'année d'imposition, qui ne sont ni payés ni à payer à ses porteurs de titres à la fin de l'année d'imposition. La fin de l'année d'imposition du Fonds est en décembre. Le Fonds peut être assujéti aux retenues à la source d'impôts étrangers. En général, le Fonds traite les retenues d'impôts à la source en tant que charges portées en réduction du bénéfice aux fins du calcul de l'impôt. Le Fonds distribuera des montants suffisants tirés de son bénéfice net aux fins du calcul de l'impôt, au besoin, afin de ne pas payer d'impôt sur le résultat, à l'exception des impôts remboursables sur les gains en capital, le cas échéant.

Les pertes du Fonds ne peuvent être attribuées aux investisseurs et sont conservées par le Fonds pour des exercices futurs. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement jusqu'à 20 ans afin de réduire le bénéfice imposable et les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement indéfiniment afin de réduire les gains en capital réalisés au cours d'exercices futurs. Se reporter à la note 10 pour les reports prospectifs de pertes fiscales du Fonds.

6. Frais de gestion et frais d'exploitation

Mackenzie reçoit des frais de gestion pour la gestion du portefeuille de placements, l'analyse des placements, la formulation de recommandations et la prise de décisions quant aux placements, ainsi que pour la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente de titres en portefeuille et la conclusion d'ententes avec des courtiers inscrits pour l'achat et la vente de titres du Fonds par des investisseurs. Les frais de gestion sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Chaque série du Fonds, exception faite de la série-B, se voit imputer des frais d'administration annuels à taux fixe (les « frais d'administration ») et en retour, Mackenzie prend en charge tous les frais d'exploitation du Fonds autres que certains frais précis associés au Fonds. Les frais d'administration sont calculés pour chaque série de titres du Fonds en tant que pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative quotidienne de la série.

Les autres frais associés au Fonds comprennent les taxes et impôts (y compris, mais sans s'y limiter, la TPS/TVH et l'impôt sur le résultat), les intérêts et les coûts d'emprunt, l'ensemble des frais et charges du Comité d'examen indépendant (« CEI ») des Fonds Mackenzie, les charges engagées pour respecter les exigences réglementaires en matière de production des Aperçus du Fonds, les frais versés à des fournisseurs de services externes en lien avec le recouvrement ou le remboursement de l'impôt ou avec la préparation de déclarations de revenus à l'étranger pour le compte du Fonds, les nouveaux frais associés aux services externes qui n'étaient pas généralement facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement et qui sont entrés en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent, ainsi que les coûts engagés pour respecter les nouvelles exigences réglementaires, y compris, sans s'y limiter, tous les nouveaux frais en vigueur après la date de dépôt du prospectus simplifié le plus récent.

Tous les frais associés à l'exploitation du Fonds quant aux titres de la série-B seront imputés à cette série. Les frais d'exploitation comprennent les frais juridiques, honoraires d'audit, frais de l'agent des transferts, droits de garde, frais d'administration et de fiducie, le coût des rapports financiers et d'impression des prospectus simplifiés, les droits de dépôt obligatoire, les autres charges diverses imputables précisément aux titres de série-B et tout impôt applicable.

Mackenzie peut renoncer aux frais de gestion et d'administration ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps, sans préavis. Se reporter à la note 10 pour les taux des frais de gestion et d'administration imputés à chaque série de titres.

7. Capital du Fonds

Le capital du Fonds, qui comprend l'actif net attribuable aux porteurs de titres, est réparti entre les différentes séries, lesquelles comportent chacune un nombre illimité de titres. Les titres en circulation du Fonds aux 31 mars 2024 et 2023 ainsi que les titres qui ont été émis, réinvestis et rachetés au cours de ces périodes sont présentés dans l'état de l'évolution de la situation financière. Mackenzie gère le capital du Fonds conformément aux objectifs de placement décrits à la note 10.

8. Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers, tels qu'ils sont définis dans l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* (« IFRS 7 »). L'exposition du Fonds aux risques financiers est concentrée dans ses placements, lesquels sont présentés dans le tableau des placements au 31 mars 2024, regroupés par type d'actif, région géographique et secteur.

Mackenzie cherche à atténuer les éventuelles répercussions néfastes de ces risques sur le rendement du Fonds par l'embauche de conseillers en portefeuille professionnels et expérimentés, par la surveillance quotidienne des positions du Fonds et des événements du marché ainsi que par la diversification du portefeuille de placements en respectant les contraintes des objectifs de placement du Fonds; elle peut aussi, le cas échéant, avoir recours à des instruments dérivés à titre de couverture de certains risques. Pour faciliter la gestion des risques, Mackenzie maintient également une structure de gouvernance, dont le rôle consiste à superviser les activités de placement du Fonds et à s'assurer de la conformité avec la stratégie de placement établie du Fonds, les directives internes et la réglementation des valeurs mobilières.

ii. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses obligations financières au fur et à mesure que celles-ci deviennent exigibles. Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats potentiels quotidiens en espèces de titres rachetables. Pour surveiller la liquidité de ses actifs, le Fonds a recours à un programme de gestion du risque de liquidité permettant de calculer le nombre de jours nécessaires pour convertir les placements détenus par le Fonds en espèces au moyen d'une approche de liquidation sur plusieurs jours. Cette analyse du risque de liquidité évalue la liquidité du Fonds en fonction de pourcentages de liquidité minimale prédéterminés établis pour diverses périodes et est surveillée sur une base trimestrielle. En outre, le Fonds peut emprunter jusqu'à concurrence de 5 % de la valeur de son actif net pour financer ses rachats.

Pour se conformer à la réglementation sur les valeurs mobilières, le Fonds doit conserver au moins 85 % de son actif dans des placements liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement vendus).

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

8. Risques découlant des instruments financiers (suite)

iii. Risque de change

Le risque de change est le risque que les instruments financiers libellés ou échangés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds, fluctuent en raison de variations des taux de change. En règle générale, la valeur des placements libellés dans une devise augmente lorsque la valeur du dollar canadien baisse (par rapport aux devises). À l'inverse, lorsque la valeur du dollar canadien augmente par rapport aux devises, la valeur des placements libellés dans une devise baisse.

La note 10 indique les devises, le cas échéant, auxquelles le Fonds avait une exposition importante, tant pour les instruments financiers monétaires que non monétaires, et illustre l'incidence potentielle, en dollars canadiens, sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 5 % du dollar canadien relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de change présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés, y compris les contrats de change à terme de gré à gré. Les autres actifs financiers et passifs financiers (y compris les dividendes et les intérêts à recevoir, ainsi que les sommes à recevoir ou à payer pour les placements vendus ou achetés) libellés en devises n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

iv. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est lié aux instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue selon les variations des taux d'intérêt du marché en vigueur. En règle générale, la valeur de ces titres augmente lorsque les taux d'intérêt baissent et diminue lorsqu'ils augmentent.

Si l'exposition est importante, la note 10 résume les instruments financiers portant intérêt du Fonds selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et illustre l'incidence potentielle sur l'actif net du Fonds d'une hausse ou d'une baisse de 1 % des taux d'intérêt en vigueur, la courbe des taux évoluant en parallèle et toute autre variable demeurant constante. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été estimée au moyen de la duration moyenne pondérée. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds au risque de taux d'intérêt présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les autres instruments du marché monétaire sont à court terme et ne sont généralement pas exposés à un risque de taux d'intérêt impliquant des montants importants.

v. Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en fonction des variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations découlent de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les placements présentent un risque de perte en capital. Ce risque est géré grâce à une sélection minutieuse de placements et d'autres instruments financiers conformes aux stratégies de placement. À l'exception de certains contrats dérivés, le risque maximal découlant des instruments financiers équivaut à leur juste valeur. Le risque maximal de perte sur certains contrats dérivés, comme des contrats à terme de gré à gré, des swaps ou des contrats à terme standardisés équivaut à leurs montants notionnels. Dans le cas d'options d'achat (de vente) et de positions vendeur sur contrats à terme standardisés, la perte pour le Fonds continue d'augmenter, théoriquement sans limite, au fur et à mesure que la juste valeur de l'élément sous-jacent augmente (diminue). Toutefois, ces instruments sont généralement utilisés dans le cadre du processus global de gestion des placements afin de gérer le risque provenant des placements sous-jacents et n'augmentent généralement pas le risque de perte global du Fonds. Pour atténuer ce risque, le Fonds s'assure de détenir à la fois l'élément sous-jacent, la couverture en espèces ou la marge, dont la valeur équivaut à celle du contrat dérivé ou lui est supérieure.

L'autre risque de prix découle habituellement de l'exposition aux titres de participation et aux titres liés aux marchandises. Si l'exposition est importante, la note 10 illustre l'augmentation ou la diminution possible de l'actif net du Fonds si les cours des Bourses où se négocient ces titres avaient augmenté ou diminué de 10 %, toute autre variable demeurant constante. En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être significatif.

La sensibilité du Fonds à l'autre risque de prix présentée à la note 10 comprend l'incidence indirecte potentielle des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels investit le Fonds, et/ou des contrats d'instruments dérivés.

vi. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement pris envers le Fonds. La note 10 résume l'exposition du Fonds au risque de crédit, si une telle exposition s'applique et est importante.

Si elles sont présentées, les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée. L'exposition indirecte au risque de crédit peut provenir des titres à revenu fixe, tels que les obligations, détenus par des fonds sous-jacents ou des FNB, le cas échéant. La juste valeur des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres.

Afin de réduire la possibilité d'un défaut de règlement, la livraison des titres vendus se fait simultanément contre paiement, quand les pratiques du marché le permettent, au moyen d'un dépôt central ou d'une agence de compensation et de dépôt lorsque c'est la façon de procéder.

La valeur comptable des placements et des autres actifs représente l'exposition maximale au risque de crédit à la date de l'état de la situation financière. Le Fonds peut effectuer des opérations de prêt sur titres avec d'autres parties et peut aussi être exposé au risque de crédit découlant des contreparties aux instruments dérivés qu'il pourrait utiliser. Le risque de crédit associé à ces opérations est jugé minime puisque toutes les contreparties ont une cote de solvabilité équivalant à une note de crédit d'une agence de notation désignée d'au moins A-1 (faible) pour la dette à court terme ou de A pour la dette à long terme, selon le cas.

vii. Fonds sous-jacents

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents et peut être exposé indirectement au risque de change, au risque de taux d'intérêt, à l'autre risque de prix et au risque de crédit en raison des fluctuations de la valeur des instruments financiers détenus par les fonds sous-jacents. La note 10 résume l'exposition du Fonds à ces risques provenant des fonds sous-jacents, si une telle exposition s'applique et est importante.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

9. Autres renseignements

Abréviations

Les devises, le cas échéant, sont présentées dans les présents états financiers en utilisant les codes de devises suivants :

Code de la devise	Description	Code de la devise	Description	Code de la devise	Description
AUD	Dollar australien	HUF	Forint hongrois	PLN	Zloty polonais
AED	Dirham des Émirats arabes unis	IDR	Rupiah indonésienne	QAR	Rial du Qatar
BRL	Real brésilien	ILS	Shekel israélien	RON	Leu roumain
CAD	Dollar canadien	INR	Roupie indienne	RUB	Rouble russe
CHF	Franc suisse	JPY	Yen japonais	SAR	Riyal saoudien
CZK	Couronne tchèque	KOR	Won sud-coréen	SEK	Couronne suédoise
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain	SGD	Dollar de Singapour
CNY	Yuan chinois	MYR	Ringgit malaisien	THB	Baht thaïlandais
COP	Peso colombien	NGN	Naira nigérian	TRL	Livre turque
DKK	Couronne danoise	NOK	Couronne norvégienne	USD	Dollar américain
EGP	Livre égyptienne	NTD	Nouveau dollar de Taïwan	VND	Dong vietnamien
EUR	Euro	NZD	Dollar néo-zélandais	ZAR	Rand sud-africain
GBP	Livre sterling	PEN	Nouveau sol péruvien	ZMW	Kwacha zambien
GHS	Cedi ghanéen	PHP	Peso philippin		
HKD	Dollar de Hong Kong	PKR	Roupie pakistanaise		

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a))

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries

Date de constitution du Fonds prédécesseur : 30 novembre 2006

Cette date est la date d'établissement des séries applicables du Fonds prédécesseur, la Catégorie Portefeuille actions Symétrie, lesquelles ont été fusionnées avec les séries correspondantes du Fonds le 30 juillet 2021.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de titres de chaque série. Le nombre de titres de chaque série qui ont été émis et qui sont en circulation est présenté dans les états de l'évolution de la situation financière.

Au 31 mars 2024, l'impôt payable par le Fonds était de 112 \$ (112 \$ en 2023), montant qui a été comptabilisé à titre de passif dans l'actif net transféré au Fonds par le Fonds prédécesseur dans le cadre de la fusion. Ces soldes représentent la part de la charge d'impôt estimative du Fonds prédécesseur payable par Corporation Financière Capital Mackenzie sur son revenu ordinaire net gagné.

Séries offertes par Corporation Financière Mackenzie (180, rue Queen Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3K1; 1-800-387-0615; www.placementsmackenzie.com)

Les titres des séries A, T5 et T8 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries T5 et T8). Les investisseurs des séries T5 et T8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres de série AR sont offerts aux particuliers dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres de série D sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ par l'entremise d'un compte de courtage à escompte ou de tout autre compte approuvé par Mackenzie.

Les titres des séries F, F5 et F8 sont offerts aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte ou de comptes intégrés parrainé par le courtier, qui sont assujettis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'à des commissions pour chaque opération et qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour les séries F5 et F8); ils sont également proposés aux employés de Mackenzie et de ses filiales, et aux administrateurs de Mackenzie. Les investisseurs des séries F5 et F8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries FB et FB5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série FB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de la série FR sont offerts aux particuliers qui détiennent un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie par l'entremise du Bureau du tuteur et curateur public du gouvernement de l'Ontario ou de programmes semblables.

Les titres de série O sont offerts seulement aux investisseurs qui investissent un minimum de 500 000 \$ et qui participent au Service d'architecture de portefeuille ou au Service d'architecture ouverte de Mackenzie; ils sont également proposés à certains investisseurs institutionnels, à certains investisseurs d'un régime collectif admissible et à certains employés admissibles de Mackenzie et de ses filiales.

Les titres des séries PW, PWT5 et PWT8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs des séries PWT5 et PWT8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % ou de 8 % par année, respectivement.

Les titres des séries PWFB et PWFB5 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWFB5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série PWR sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$ dans un régime enregistré d'épargne-invalidité offert par Mackenzie.

Les titres des séries PWX et PWX8 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée de nos Solutions Patrimoine privé qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs doivent négocier leurs honoraires de service du conseiller, lesquels ne peuvent dépasser 1,50 %, avec leur conseiller financier. Les investisseurs de série PWX8 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 8 % par année.

Les titres de série S sont offerts à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie et à certains autres fonds communs de placement, mais peuvent être vendus à d'autres investisseurs comme le déterminera Mackenzie.

Les titres de série G ne sont plus offerts à la vente, sauf dans le cas d'achats supplémentaires effectués par des investisseurs qui détiennent ces titres depuis le 11 décembre 2017.

Les titres des séries B, C, I et W ne sont plus offerts à la vente.

Séries distribuées par BLC Services Financiers inc. (1360, boul. René-Lévesque Ouest, 13^e étage, Montréal (Québec) H3G 0A9; 1-800-252-1846; www.banquelaurentienne.ca/mackenzie)

Les titres des séries LB et LX sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour la série LX). Les investisseurs de série LX désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries LF et LF5 sont offerts aux particuliers qui investissent un minimum de 500 \$ (5 000 \$ pour la série LF5), qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par Gestion privée Banque Laurentienne. Les investisseurs de série LF5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres des séries LW et LW5 sont offerts à certains investisseurs à valeur nette élevée du programme de tarification préférentielle qui investissent un minimum de 100 000 \$. Les investisseurs de série LW5 désirent également recevoir un flux de revenu mensuel de 5 % par année.

Les titres de série LM ne sont plus offerts à la vente, sauf aux investisseurs qui participaient aux programmes de prélèvements automatiques en vigueur en date du 25 novembre 2015.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

a) Constitution du Fonds et renseignements sur les séries (suite)

Depuis le 1^{er} juin 2022, les investisseurs peuvent acheter des titres du Fonds en vertu d'un mode de souscription avec frais d'acquisition et d'un mode de souscription sans frais d'acquisition. Les séries du Fonds ne sont pas toutes offertes selon tous les modes de souscription. Les frais d'acquisition du mode de souscription avec frais d'acquisition sont négociés entre l'investisseur et son courtier. Les titres souscrits avant le 1^{er} juin 2022 en vertu du mode de souscription avec frais de rachat, du mode de souscription avec frais modérés 3 et du mode de souscription avec frais modérés 2 (collectivement, les « modes de souscription avec frais d'acquisition différés ») peuvent continuer d'être détenus dans les comptes des investisseurs. Les investisseurs peuvent échanger des titres d'un Fonds Mackenzie souscrits antérieurement en vertu de ces modes de souscription avec frais d'acquisition différés contre des titres d'autres Fonds Mackenzie, en vertu du même mode de souscription, jusqu'à l'expiration du délai prévu dans le barème des frais de rachat. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié du Fonds et à l'aperçu du Fonds.

Série	Date d'établissement/ de rétablissement ¹⁾	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	8 décembre 2006	2,00 %	0,25 %
Série AR	29 décembre 2011	2,00 %	0,25 %
Série B	6 mai 2011	2,00 %	0,25 %
Série C	6 mai 2011	2,02 %	0,31 %
Série D	6 janvier 2014	1,00 % ⁵⁾	0,20 %
Série F	8 décembre 2006	0,80 %	0,15 %
Série F5	4 août 2015	0,80 %	0,15 %
Série F8	24 octobre 2018	0,80 %	0,15 %
Série FB	26 octobre 2015	1,00 %	0,25 %
Série FB5	26 octobre 2015	1,00 %	0,25 %
Série FR	3 octobre 2022	1,00 %	0,25 %
Série G	29 juillet 2009	1,50 %	0,25 %
Série I	8 décembre 2006	1,40 %	0,25 %
Série O	8 décembre 2006	— ²⁾	s.o.
Série PW	21 octobre 2013	1,80 %	0,15 %
Série PWFB	3 avril 2017	0,80 %	0,15 %
Série PWFB5	3 avril 2017	0,80 %	0,15 %
Série PWR	1 ^{er} avril 2019	1,80 %	0,15 %
Série PWT5	3 avril 2017	1,80 %	0,15 %
Série PWT8	29 avril 2015	1,80 %	0,15 %
Série PWX	15 janvier 2014	— ³⁾	— ³⁾
Série PWX8	5 novembre 2014	— ³⁾	— ³⁾
Série S	15 juillet 2011	— ²⁾	0,03 %
Série T5	20 février 2008	2,00 %	0,25 %
Série T8	29 janvier 2008	2,00 %	0,25 %
Série W	8 décembre 2006	— ⁴⁾	0,25 %
Série LB	15 mars 2012	2,00 %	0,25 %
Série LF	7 décembre 2018	0,80 %	0,15 %
Série LF5	7 décembre 2018	0,80 %	0,15 %
Série LM	7 février 2013	2,00 %	0,25 %
Série LW	1 ^{er} décembre 2017	1,80 %	0,15 %
Série LW5	1 ^{er} décembre 2017	1,80 %	0,15 %
Série LX	20 janvier 2014	2,00 %	0,25 %

1) Il s'agit de la date d'établissement des séries applicables de la Catégorie Portefeuille actions Symétrie.

2) Ces frais sont négociables et sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série.

3) Ces frais sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs dans cette série par l'entremise du rachat de leurs titres.

4) Les frais de gestion pour les titres de série W sont payables directement à Mackenzie par les investisseurs.

5) Avant le 4 avril 2022, les frais de gestion pour la série D étaient imputés au Fonds au taux de 1,25 %.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

b) Reports prospectifs de pertes fiscales

Total de la perte en capital \$	Total de la perte autre qu'en capital \$	Date d'échéance des pertes autres qu'en capital													
		2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043
3 423	1 581	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 581	-

c) Prêt de titres

Aux 31 mars 2024 et 2023, aucune opération de prêt, de mise en pension ou de prise en pension de titres n'était en cours.

d) Commissions

Pour les périodes terminées le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, les commissions versées par le Fonds n'ont pas généré de services de tiers fournis ou payés par les courtiers.

e) Risques découlant des instruments financiers

i. Exposition au risque et gestion du risque

Le Fonds vise une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans un ou plusieurs fonds communs de placement qui investissent dans des titres de participation du Canada et de pays étrangers ainsi que dans d'autres catégories d'actifs, mais il peut aussi investir directement dans des titres. Le Fonds est diversifié en termes d'exposition géographique, d'exposition factorielle, d'exposition sectorielle, de capitalisation boursière et de style de placement du gestionnaire de portefeuille.

ii. Risque de change

Le Fonds est exposé au risque de change en raison de ses placements dans des titres de participation, des fonds/billets négociés en bourse, des instruments dérivés et des fonds communs de placement. Tous les fonds sous-jacents sont libellés en dollars canadiens. Toutefois, le Fonds est indirectement exposé au risque que la valeur des instruments financiers libellés en devises détenus par les fonds sous-jacents fluctue en raison de variations des taux de change. Le Fonds et les fonds sous-jacents peuvent couvrir une partie ou la totalité de leur exposition au risque de change.

Au 31 mars 2024, si le dollar canadien avait connu une hausse ou une baisse de 5 % relativement à toutes les devises, toute autre variable demeurant constante, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 10 783 \$ ou 3,9 % du total de l'actif net (8 349 \$ ou 3,6 % en 2023). En pratique, les résultats réels de négociation peuvent différer et l'écart pourrait être important.

iii. Risque de taux d'intérêt

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

iv. Autre risque de prix

Le tableau ci-après résume l'exposition du Fonds à l'autre risque de prix.

Incidence sur l'actif net	Augmentation de 10 %		Diminution de 10 %	
	(\$)	(%)	(\$)	(%)
31 mars 2024	27 978	10,2	(27 887)	(10,2)
31 mars 2023	23 959	10,2	(23 896)	(10,2)

v. Risque de crédit

Aux 31 mars 2024 et 2023, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit.

f) Classement de la juste valeur

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur décrite à la note 3.

	31 mars 2024				31 mars 2023			
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actions	-	-	19	19	-	-	19	19
Fonds communs de placement	267 570	-	-	267 570	230 426	-	-	230 426
Actifs dérivés	353	111	-	464	741	328	-	1 069
Passifs dérivés	(99)	(978)	-	(1 077)	(253)	(484)	-	(737)
Placements à court terme	773	2 837	-	3 610	754	-	-	754
Total	268 597	1 970	19	270 586	231 668	(156)	19	231 531

La méthode du Fonds consiste à comptabiliser les transferts vers ou depuis les différents niveaux de la hiérarchie de la juste valeur à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

Au cours des périodes, aucun transfert n'a eu lieu entre le niveau 1 et le niveau 2.

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

f) Classement de la juste valeur (suite)

Le tableau ci-après présente un rapprochement des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'aide de données non observables (niveau 3) pour les périodes closes les 31 mars 2024 et 2023 :

	31 mars 2024	31 mars 2023
	Actions (\$)	Actions (\$)
Solde, à l'ouverture	19	17
Achats	–	–
Ventes	–	–
Transferts entrants	–	–
Transferts sortants	–	–
Profits (pertes) au cours de la période :		
Réalisé(e)s	–	–
Latent(e)s	–	2
Solde, à la clôture	19	19
Variation des profits (pertes) latent(e)s au cours de la période attribuables aux titres détenus à la clôture de la période	–	2

Le changement d'une ou de plusieurs données donnant lieu à d'autres hypothèses raisonnablement possibles pour évaluer les instruments financiers du niveau 3 n'entraînerait aucune variation importante de la juste valeur de ces instruments.

g) Placements détenus par le gestionnaire et des sociétés affiliées

Les placements détenus par le gestionnaire, d'autres fonds gérés par le gestionnaire et des fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire, investis dans les séries CL, IG ou S du Fonds, le cas échéant (comme il est décrit à la rubrique *Constitution du Fonds et renseignements sur les séries* de la note 10), s'établissaient comme suit :

	31 mars 2024	31 mars 2023
	(\$)	(\$)
Gestionnaire	24	29
Autres fonds gérés par le gestionnaire	–	–
Fonds gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire	16 593	12 656

h) Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les tableaux ci-après présentent les actifs et passifs financiers qui font l'objet d'une convention-cadre de compensation ou d'autres conventions semblables et l'incidence nette sur les états de la situation financière du Fonds si la totalité des droits à compensation était exercée dans le cadre d'événements futurs comme une faillite ou la résiliation de contrats. Aucun montant n'a été compensé dans les états financiers.

	31 mars 2024			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	372	(118)	–	254
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(590)	118	1 166	694
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	(218)	–	1 166	948

	31 mars 2023			
	Montant brut des actifs (passifs) (\$)	Disponible pour compensation (\$)	Couvertures (\$)	Montant net (\$)
Profits latents sur les contrats dérivés	977	(458)	–	519
Pertes latentes sur les contrats dérivés	(469)	458	1 283	1 272
Obligation pour options vendues	–	–	–	–
Total	508	–	1 283	1 791

PORTEFEUILLE D' ACTIONS SYMÉTRIE

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS | 31 mars 2024

NOTES ANNEXES

10. Renseignements propres au Fonds (en milliers, sauf pour a)) (suite)

i) Intérêts dans des entités structurées non consolidées

Les détails des placements du Fonds dans des fonds sous-jacents aux 31 mars 2024 et 2023 sont les suivants :

31 mars 2024	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
Mandat d'actions canadiennes Mack, série R	0,9	15 003
Mandat élargi d'actions Mack, série R	9,0	68 956
Mandat d'actions EAEO Mack, série R	1,9	12 308
Mandat d'actions américaines Mack, série R	5,2	102 477
Fonds de perception de primes de risque diversifiées Mackenzie, série R	2,4	7 602
Fonds de grandes capitalisations des marchés émergents Mackenzie, série R	1,6	2 875
Fonds de petites capitalisations des marchés émergents Mackenzie, série R	2,5	1 277
Fonds de primes de risque améliorées sur actions Mackenzie, série R	8,7	10 009
Fonds de primes de risque améliorées sur titres à revenu fixe Mackenzie, série R	2,3	5 472
Fonds mondial de dividendes Mackenzie, série R	0,3	17 902
Fonds global macro Mackenzie, série R	0,4	2 894
Fonds international de dividendes Mackenzie, série R	0,7	3 701
Fonds quantitatif international de grandes capitalisations Mackenzie, série R	7,1	10 546
Fonds quantitatif américain de grandes capitalisations Mackenzie, série R	13,1	3 295
Fonds quantitatif américain de petites capitalisations Mackenzie, série R	8,7	3 253

31 mars 2023	% de l'actif net du Fonds sous-jacent	Juste valeur des placements du Fonds (\$)
Mandat d'actions canadiennes Mack, série R	0,7	11 619
Mandat élargi d'actions Mack, série R	7,7	57 990
Mandat d'actions EAEO Mack, série R	1,2	5 444
Mandat d'actions américaines Mack, série R	5,2	95 330
Fonds de perception de primes de risque diversifiées Mackenzie, série R	1,8	6 158
Fonds de grandes capitalisations des marchés émergents Mackenzie, série R	2,2	3 737
Fonds de petites capitalisations des marchés émergents Mackenzie, série R	4,2	2 293
Fonds de primes de risque améliorées sur actions Mackenzie, série R	9,7	7 100
Fonds de primes de risque améliorées sur titres à revenu fixe Mackenzie, série R	2,1	5 297
Fonds mondial de dividendes Mackenzie, série R	0,3	15 095
Fonds global macro Mackenzie, série R	0,5	2 530
Fonds international de dividendes Mackenzie, série R	0,6	3 422
Fonds quantitatif international de grandes capitalisations Mackenzie, série R	5,4	9 285
Fonds quantitatif américain de grandes capitalisations Mackenzie, série R	10,9	2 497
Fonds quantitatif américain de petites capitalisations Mackenzie, série R	12,2	2 629